

SGAR SSAR – A-QUA_{CH}

Concept de protection des données

Concept pour:

SGAR/SSAR, Rappentalstrasse 83, 3013 Bern
Commission des données et de qualité (CDQ)

Base:

Concept de base ISMed-AQUA v2.1

Appréciation du PFPDT:

Thomas H. Meier, préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, garantit la protection des données dans le présent concept (30.11.2015).

Approbation par l'assemblée générale SSAR: 13.11.2015

Version:

V1.0 du 01.09.2015

V2.0 du 30.10.2015

Élaboré par:

Fabian Fluri, fabian.fluri@protecdata.ch, 056 677 80 94

ProtecData AG | Oberdorfstrasse 43 | CH-5623 Boswil | T +41 56 677 80 90 | www.ismed.ch



Objectif

Le présent document vise à apporter des éclaircissements sur la protection des données au sein du projet AQUA. Il repose sur le concept de base (Concept de base ISMed-AQUA.pdf).

Appréciation du PFPDT

Thomas H. Meier, préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, garantit, sous réserve des faits non connus et grâce à ce concept, la protection et la sécurité des données dans le projet AQUA. (Confirmation 30 nov. 2015)

Conditions générales

Les évaluations pour des études sont menées exclusivement sur la base de données anonymisées, dans le respect de la protection des données. Dans divers autres projets (entre autres ISMed-MDSi, données minimales de la SSMI), ce concept a été stipulé en conséquence pour le logiciel. L'ampleur des données à saisir, le nombre et l'hétérogénéité des institutions participantes présentent toutefois des disparités au sein de ce projet.

Force est de constater que tous les services d'anesthésie et les entreprises OBA (Office Based Anesthesia) n'utilisent pas le système d'information hospitalier (SIH) ou que les données pertinentes enregistrées dans le SIH ne sont pas complètes. Dans ces conditions, la base de données centrale doit permettre de générer une identification minimale des cas pour compléter et corriger les données saisies.

Identification minimale des cas

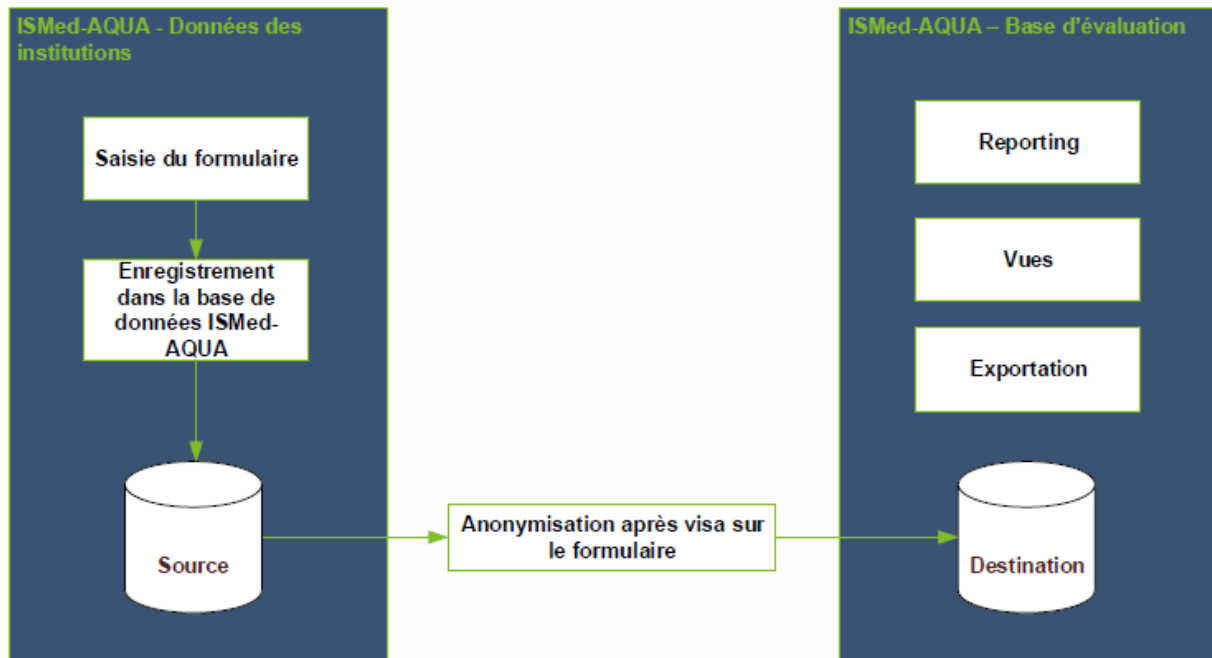
Une identification minimale des cas comporte systématiquement les indications suivantes (extrait des données A-QUA modules 2 à 5):

- Service d'anesthésie
- Âge (nombre entier. Avec décimale pour les patients <= 5 ans)
- Sexe
- Date de l'anesthésie
- Lieu de l'anesthésie (par ex. salle d'opération)

Seul le service d'anesthésie concerné peut consulter les cas spécifiques à son unité. Ce processus s'inscrit dans le concept intégré de gestion des droits d'accès.

Base de données centrale

La base de données centrale regroupe deux domaines distincts. Le graphique suivant illustre ces deux volets:



Données des institutions

Dans la partie gauche du graphique figurent les données des institutions. Toutes les données sont enregistrées dans la base de données logique appelée «Source». Chaque service d'anesthésie ne peut avoir accès qu'aux données spécifiques de son institution. Le service d'anesthésie peut importer les données complètes via une interface ou procéder à la saisie intégrale des données grâce au formulaire basé sur le système web. Afin de retrouver ses données, le service d'anesthésie doit avoir recours à l'identification minimale des cas.

Chaque service d'anesthésie jouit de l'entière souveraineté sur ses données déposées dans la base de données «Source».

La commission des données et de qualité (CDQ) de la SSAR peut consulter les données de la «Source». Ceci permet de réaliser une analyse des saisies de données erronées supérieures à la moyenne, et, le cas échéant, de prendre des mesures spécifiques pour accroître leur qualité.

Visa / Anonymisation

Le service d'anesthésie, resp. la personne habilitée doit donner son visa sur les données valides et complètes de tous les formulaires. Après avoir été portées à connaissance, les données dans le domaine «Données des institutions» sont protégées contre les modifications d'écriture.

Une copie de ces données est alors transférée vers le volet «Base d'évaluation». La copie réalisée ne mentionne pas les informations initiales des cas mais contient juste une clé univoque de la somme

des chiffres des données de la source. Ceci permet d'éviter les doublons de transmission d'une même anesthésie vers la destination BD.

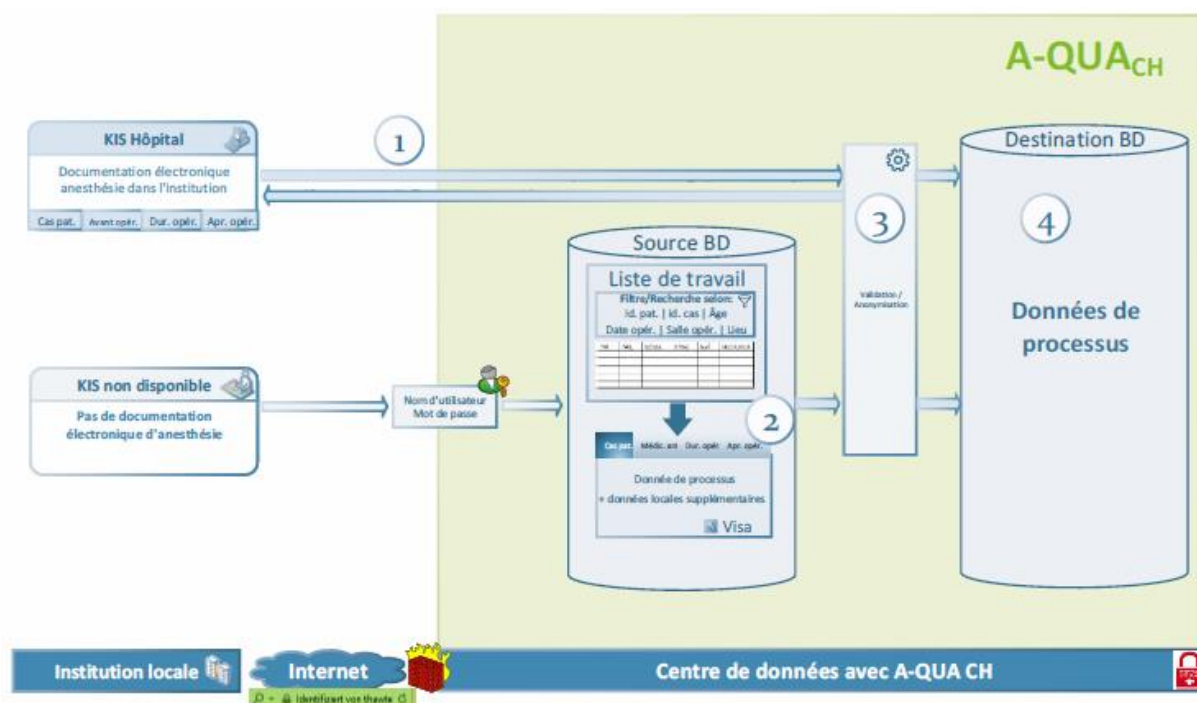
Base d'évaluation

La banque de données «Destination» sert de base unique à la production de rapports, de statistiques et à l'exportation de données pour des études spécifiques. Ceci garantit la réalisation d'évaluations sur la base exclusive de données rendues anonymes dans leur intégralité.

La CDQ dispose, sur ordre de la SSAR, du droit de plein accès à ce domaine pour l'élaboration et la publication des données nationales, dans le cadre de l'exécution de ses tâches annuelles.

Seul le comité directeur de la SSAR peut autoriser des tiers à accéder aux données à d'autres fins scientifiques.

Déroulement détaillé



1	<ul style="list-style-type: none"> – La transmission des données entre l'institution et le bureau de validation A-QUA est réalisée par la saisie des id. patient, des id. de cas et par la date de naissance. – Si la validation (point 3) ne s'effectue pas correctement, l'institution reçoit un retour d'informations en référence à l'id. patient, l'id. de cas, la date de naissance et le sexe.
2	<ul style="list-style-type: none"> – Si les données A-QUA sont saisies en ligne, les données se trouvent alors pseudonymisées dans la source BD. – Les id. patient, id. de cas et le lieu peuvent être saisis comme critères de recherche manuelle. – La saisie de la date de naissance est possible mais cette donnée sera immédiatement convertie en âge et en années. Seules ces deux informations seront alors indiquées. – L'âge des enfants de moins de 5 ans est enregistré en décimale.
3	<ul style="list-style-type: none"> – Lors de la validation, les données livrées sont contrôlées selon le règlement A-QUA. – Seules les données valides sont transmises vers la destination BD. – Les données transmises ne peuvent plus être remaniées. – Les id. patient, id. de cas et la date de naissance ne sont pas reprises dans la

	destination BD. – Afin de vérifier si des données sont déjà disponibles dans la destination BD, une clé univoque de la somme des chiffres est créée à partir des données obligatoires puis déposée dans la destination BD.
4	Les données dans la destination BD sont anonymisées.